

CRITERIUM FUTSAL U13

LOIS DU JEU

Article 1

Le hors-jeu n'existe pas.

Article 2

Les remises en touche se font au pied. Un but marqué directement sur une remise en touche sera annulé et la remise en touche donnée à l'adversaire (*sortie de but*). **La remise en touche doit être effectuée dans les 5 secondes et le ballon doit être posé sur la ligne de touche.**

Article 3

Les coups de pieds de coin se tirent normalement.

Article 4

Toute faute grave provoquée par un joueur de l'équipe défendant dans sa zone de but (*zone défense de handball*), est sanctionnée par un coup franc direct (*penalty*) tiré à 5 mètres.

Article 5

Toutes les autres fautes en dehors des zones de buts : **tacle, charge ou bousculade sont strictement interdits et sont sanctionnés d'un simple coup franc direct (à l'endroit de la faute). Il sera exécuté après le coup de sifflet de l'arbitre et celui-ci dans les 5 secondes.**

Article 6

L'arbitre peut exclure un joueur pour la partie en cours, s'il juge la faute commise grave (exemple : coups dangereux sur un adversaire, propos inconvenant à l'arbitre, à un joueur ou à un dirigeant).

Article 7

Le gardien de but peut se servir de ses mains uniquement dans la limite de sa zone de but, au-delà un coup franc direct sera sifflé contre lui.

Article 8

Le gardien ne peut pas saisir à la main le ballon sur une passe en retrait effectuée au pied par un de ses partenaires (sous peine d'être pénalisé d'un coup franc indirect).

Article 9

Tout dégagement du gardien se fait à la main (*à l'intérieur de la zone de but*). En cas de non-respect de la règle, le dégagement est à refaire. **Si le dégagement n'est pas exécuté dans les 5 secondes à compter de l'instant où le gardien prend possession du ballon, un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse depuis la ligne de réparation.**

Article 10

Tout ballon touchant le plafond sera remis en jeu par une touche donnée à l'adversaire, à l'alignement de l'impact.

Article 11

Les remplacements se font au niveau de la ligne de touche. Le joueur remplaçant doit

attendre que le joueur remplacé soit sorti.

Article 12

Seuls doivent être présents sur le banc de touche, l'accompagnateur d'équipe et les remplaçants. **Ceux-ci doivent rester assis tout au long de la rencontre.**

Article 13

5 joueurs dont 1 gardien sur le terrain.

5 remplaçants soit un total de 10 joueurs maximum.

Article 14

Les joueurs non licenciés FFF (Futsal et/ou libre)